

Stéphane Ravaille

Professeur Agrégé d'Économie-Gestion

Président de l'UFUTA et de l'UTL34

## Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'UTL34 Samedi 27 novembre 2021

L'Université du Temps Libre du Bas Languedoc a tenu son Assemblée Générale le samedi 27 novembre 2021 au Moulins des Evêques à Agde devant 412 membres présents ou représentés.

Monsieur S. Ravaille ouvre la séance à 9h45 en sa qualité de Président de l'Association.

Madame Michèle Jégat, Secrétaire de l'Association, est chargée du procès-verbal de cette AGO.

Le Président tient à remercier particulièrement les membres du Conseil de Proximité d'Agde et sa Vice-Présidente, Mme N.Gantzer, ainsi que la municipalité pour l'organisation matérielle de cette Assemblée.

Après avoir constaté que l'Assemblée avait été régulièrement convoquée (Article 6 des Statuts), qu'il n'y avait pas de quorum à respecter, et que le nombre de pouvoirs est illimité (Articles 8 des statuts), le Président déclare que cette Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer sur l'ordre du jour prévu sur la convocation

La séance s'ouvre sur un hommage à Mr Fourcault récemment décédé, ancien membre très actif du CA pendant de nombreuses années puis membre d'honneur de l'UTL34.

### **1 - Rapport moral du Président de la période du 26 mai 2021 au 27 novembre 2021, (annexe 1)**

**Le RAPPORT MORAL détaillé est annexé au présent procès-verbal.**

Il concerne la période du 26 /05/2021 au 27/11/2021, les événements récents y figurent donc.

Présenté à l'Assemblée Générale au nom du Conseil d'administration qui l'a adopté à l'unanimité dans la séance du 20 novembre, le rapport met, en préambule, l'accent sur **les particularités de l'UTL 34** :

- Sept villes-centres et trois annexes, Agde (Marseillan et Vias), Frontignan (Balaruc-les-Bains), Lamalou-les-Bains, Lodève, Mèze, Pézenas, Sète.
- La reprise de l'UTL en présentiel après une année de fonctionnement en cours virtuels.
- La baisse des effectifs après ces 2 années marquées par la pandémie mais une reprise honorable en termes de nombre d'adhérents
- Le bénévolat des professeurs, des membres du CA et des Conseils de proximité
- Les cotisations spéciales année 2021

Le Président présente et détaille son rapport moral à l'aide d'un support vidéo projeté sur grand écran

A l'issue de son exposé ( en annexe), le président soumet ce rapport moral à l'approbation de l'AGO

**► Le rapport moral de l'exercice 2021 situé entre deux AGO est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.**

## **2 - Rapport financier du trésorier du 01/09/2020 au 31/08/2021 (annexe 2)**

Monsieur Jean Marc Boulmier, trésorier de l'association, présente le bilan financier de l'exercice 2020-21 clos au 31 aout 2021.

Le Trésorier donne quelques points essentiels caractéristiques de cet exercice comptable 2020-21.

**Le rapport complet est annexé au présent Procès-verbal**

### **À la suite de l'exposé du rapport financier, intervention de l'expert-comptable M. Sébastien Giordano**

M. Giordano est sollicité par l'association pour une mission de vérification des comptes et de conformité des dépenses ainsi que pour une mission de conseil.

Il dit avoir eu accès à tous les documents et le temps de recherche nécessaires pour mener à bien ses missions Il atteste d'aucune observation sur la tenue des comptes de l'association.

Il formule cependant un conseil sur un point particulier, celui des avances sur frais de déplacement consenties aux professeurs et de celles versées aux sites pour organiser des petites manifestations, en début ou au cours d'année. Ces créances faisant partie du patrimoine de l'association, il serait souhaitable que ces avances soient restituées à l'association en chaque fin d'exercice même s'il faut les reverser aux professeurs concernés ou aux sites en début d'exercice suivant.

### **A l'issue de ce rapport financier le Président s'exprime au nom de l'association :**

IL tient à remercier J.M. Boulmier aidé de son adjoint Olivier Barale pour l'impeccable tenue des comptes qu'il effectue depuis de nombreuses années et demande à l'Assemblée de s'associer à cet hommage.

Le Président rappelle que l'intervention d'un expert-comptable commissaire aux comptes n'est pas obligatoire dans une association du type de l'UTL34, mais qu'il a souhaité dès son premier mandat faire intervenir un expert-comptable extérieur pour garantir aux adhérents la transparence complète des comptes.

Le Président souligne que les municipalités des villes-centre de l'UTL mettent gratuitement à la disposition de l'Association les locaux qui lui permettent de fonctionner et les en remercie chaleureusement. Ces mises à disposition sans contrepartie comptable n'apparaissent pas dans les comptes de l'UTL.

### **VOTE du rapport financier**

Après avoir constaté qu'aucune question portant sur le rapport financier n'a été posée, le Président soumet deux votes à l'AGO.

#### **1-Vote sur l'équilibre des comptes de l'exercice 2020-21:**

**► La proposition de prendre sur les réserves de l'UTL la somme de 34 042,47 € pour combler la perte de l'exercice 2020-2021 est approuvée à l'unanimité des présents et représentés**

#### **2-Vote du rapport financier**

**► Le rapport financier de l'exercice 2020-2021 est approuvé à l'unanimité des présents et représentés**

### **3 – Confirmation des cooptations au sein du CA ( Article 9 des statuts)**

Mme Christine Manfredi et Mr Edgard Bocage ont été cooptés par le CA pendant cette période. L'AG doit, d'après nos statuts, par son vote confirmer ou non ces 2 cooptations.

► **Vote : Les cooptations de Mme Christine Manfredi et M. Edgar Bocage sont confirmées l'une et l'autre à l'unanimité des présents et représentés (par 2 votes successifs).**

### **4 – Informations sur le CLUB de l'UTL34 ( annexe 3)**

**Le Bilan 2021 et projet sont annexés au PV de l'AG**

Le bilan sur la période entre les 2 AG est proposé par Mme Claude Fournier nouvelle Vice-Présidente du CLUB de l'UTL. IL est rappelé que le CLUB est fermé depuis mars 2020 pour cause de crise sanitaire et toujours fermé à ce jour. Cependant la commission travaille sur le CLUB et ses projets.

### **5 - Informations du Président : Fête de fin d'année- Forum.**

**5-1 Fête de fin d'année :** Le Président : « Elle pourrait avoir lieu fin mai ou début juin 2022 à la salle Georges Brassens de Sète mais avant que notre commission travaille à sa préparation et son organisation nous allons faire un sondage auprès des adhérents ( étudiants et professeurs) pour connaître leur position sur la tenue de cette fête alors que la pandémie n'est pas finie et qu'elle présente des hauts et des bas en termes de sécurité sanitaire. »

Aujourd'hui à titre de sondage informatif, le Président questionne l'Assemblée pour connaître si la majorité est « pour » ou « contre » ce projet de fête en juin 2022. ► **Le résultat de ce sondage ponctuel est en grande majorité : favorable à cette fête.**

La commission après un sondage de tous les adhérents va se *mettre* au travail dès janvier pour l'éventualité d'une fête en mai-juin 2022

### **5-2 Le FORUM de l'UTL34 :**

Le Président fait part d'un projet de « Forum » hébergé sur le site de l'UTL. Il sera accessible aux seuls adhérents. Les contributeurs pourront échanger entre eux et s'enrichir les uns les autres de leurs interrogations et de leur savoir, dans des domaines de discussion préalablement agréés pour éviter un effet « café du commerce.

Le Forum sera ce que les adhérents en feront : le Président convie chacun à le faire vivre en le nourrissant de nombreuses contributions.

**La parole est donnée à Jean Louis Collignon** qui a été chargé par le Président et le CA de l'animation de cet espace d'échanges virtuel sur le site de l'UTL

### **► Informations à propos du Forum par Jean Louis Collignon, animateur du Forum**

« Le Forum sera un espace virtuel dans lequel les adhérents de l'UTL34 échangeront , dialogueront entre eux sur des thèmes ou sujets proposés.

*Le CA vient d'en adopter la Charte qui sera annexée au RI de l'UTL et publiée sur notre site. Nous vous invitons à en prendre connaissance pour une information plus complète sur ce son utilisation et ses règles, dès la mise en place effective de cet espace sur notre site internet de l'UTL34.*

*Il faudra être adhérent de l'UTL34 pour pouvoir y accéder ( accès avec code personnel).*

*Quelques chapitres pour ces échanges sont déjà proposés : Littérature, Economie, Astrophysique, Culture mais tout reste ouvert à d'autre suggestions de la part des adhérents.*

*Des règles devront être respectées. Elles sont énoncées dans la Charte.*

*Ce sont avant tout des règles de bienséance, du vivre ensemble et de respect des uns et des autres au sein de notre association.*

*Nous pensons à une mise en place à très court terme de ce Forum. Vous serez informés sur notre site de l'UTL34 et espérons un bon accueil de ce projet et une participation active du plus grand nombre d'entre vous. »*

## **6 - Question diverse**

### **L'UFUTA et nous**

Information du Président : Le site internet de l'UFUTA, a été rénové ; rendez-vous-y : [www.ufuta.fr](http://www.ufuta.fr)

Il informe qu'il a été réélu Président de l'UFUTA en juin 2021

En conclusion de cette AGO, le président, remercie très chaleureusement l'ensemble des administrateurs pour l'avoir aidé tout au long de l'année universitaire 2020/2021 et depuis la reprise en présentiel. Il remercie ce nouveau CA particulièrement pour son dynamisme et sa une volonté d'apporter un nouvel élan à notre association.

Il souligne que la pandémie rend toujours le pilotage de l'UTL34 difficile et mais que la force de l'UTL a résidé dans sa capacité collective de réflexion et d'adaptation.

Il remercie également l'ensemble des professeurs qui apportent leur passion et leurs savoirs et qui se sont impliqués dans la gestion quotidienne des pass sanitaire, conformément aux directives des municipalités qui nous prêtent les salles.

Il tient enfin à remercier ici tous les adhérents qui continuent à faire confiance à l'association et à son conseil d'administration.

L'ordre du jour de l'AGO étant épuisé, sans autre question de l'assemblée, la séance est levée à 11h45.

La secrétaire  
Michele Jégat

Le président  
Stéphane Ravaille

Pièces annexées au PV : annexe 1: Rapport moral

annexe 2 :Rapport financier

annexe 3 :Bilan du CLUB de l'UTL34

## ANNEXE N° 1 au PV de l'AGO du 27/11/2021

### RAPPORT MORAL du Président

#### Il concerne la période du 26/05/2021 au 27/11/2021

Il m'apparaît nécessaire de caler mon rapport moral, pour donner suite à ce que j'ai fait l'an dernier, sur la période comprise entre deux AG. C'est ce que je fais à l'UFUTA et après réflexion ce que je ferai ici dorénavant.

En introduction de ce rapport moral, je rappellerai tout d'abord, comme à chaque fois, 4 points qui me paraissent essentiels car ils définissent les particularités de notre UTL34:

#### 1 - Localisation géographique

L'UTL34 est répartie sur **7 villes centres et 3 annexes**. Mais c'est **une seule Association. Cette Association vous appartient, elle nous est commune** : Les villes centres sont : Agde (avec les annexes de Marseillan et Vias), Frontignan (avec l'annexe de Balaruc les bains), Lamalou les bains, Lodève, Mèze, Pézenas et Sète.

#### 2- Total bénévolat des professeurs à qui je tiens à rendre un vibrant hommage

**3- Faiblesse de notre cotisation**, liée au bénévolat des professeurs et au fonctionnement associatif. Elle n'est pas la contrepartie de tel ou tel cours mais le droit d'adhésion à notre association. Sur l'année universitaire 2020-2021 elle était de 40€ par an. Elle a été multiple en 2021 à savoir

**Je souhaite remercier** les adhérents qui ont payés la cotisation de 40€ l'an dernier sans venir en cours virtuel, tout simplement pour soutenir l'UTL34 dans la période difficile qu'elle a traversée. C'est essentiellement pour cela que j'ai proposé au CA de proposer à ces personnes un tarif normal de 135€ avec une réduction de 35€.

135€ tarif normal

100€ pour ceux qui étaient inscrits en 2020-2021 et qui ont payé par CB sur internet

80€ pour lancer le site de Lodève, les étudiants ne pouvant aller que sur ledit site

50€ pour les seuls étudiants décidant de suivre les seuls cours en présentiel

En contrepartie, il est indispensable de rappeler une règle essentielle : **nos cours sont réservés à nos adhérents**. La cotisation que vous payez sert, et le rapport financier vous le montrera, à régler essentiellement les aspects pédagogiques. Il est donc naturel et normal que des contrôles soient faits à n'importe quel moment dans l'année, pour vérifier cela. Il ne faut pas y voir un manque de confiance, mais la volonté de préserver l'intérêt supérieur de notre Association. Je demande la collaboration de tous car sachez que les personnes qui font ces contrôles sont mandatées par le Président. Je sais pouvoir compter sur vous. Il en est de même pour les visioconférences et cours virtuels.

Je rappelle que pour ceux qui le souhaitent, nous avons créé une carte d'invitation à demander auprès de votre Conseil de Proximité et / ou de votre Vice-président(e)

**4- Bénévolat total de l'ensemble des personnes membre du CA et des Conseils de proximités**. L'ensemble des membres du CA et des Conseils de proximité se mettent en 4 pour vous faciliter la vie dans notre association.

Ils sont d'un dévouement exemplaire. Aussi je demande à chacun d'avoir bien conscience qu'ils sont des bénévoles faisant de leur mieux. Si vous avez un peu de temps à consacrer à votre association, rejoignez-les et aidez-les.

Par ailleurs la période couverte par ce rapport moral est toujours avec un degré d'incertitude liée à la période de pandémie.

Comme chaque année pour ceux qui suivent cette AG, je souhaite diviser ce rapport moral en 4 grandes parties. Sur cette courte période, je voudrai vous présenter les éléments suivants :

## **I- Au niveau de l'administration de l'Association**

### **1.1 Modification au CA et bureau**

- **1 - Cooptations et nominations**

Cooptation au CA de Madame Christine Manfredi

Cooptation au CA de Monsieur Edgar Bocage.

\*Vous aurez à vous prononcer sur ces cooptations.

Élection au CA de Monsieur Jean Paul PONS comme représentant suppléant des professeurs.

- **2 - Nomination de membres d'honneurs**

Je suis au regret de vous annoncer le décès de M FOURCAUD, membre d'honneur de l'association qui a été pendant très longtemps vice-président du site de Sète. J'adresse à la famille et à ses amis, au nom de toute l'UTL, la marque de notre amitié. Nous avons perdu un fidèle de l'UTL34.

Par suite de l'annonce de leur retrait de l'association en tant que professeur, j'ai proposé au CA de l'UTL de décerner la distinction de membre d'honneur à deux professeurs :

- M Bocage et M Contassot pour l'ensemble des services apportés à notre association.

Avec ces nominations, le nombre de membre d'honneur de notre association est porté à 25.

- **3 - Modification du RI**

Nous avons été amenés à modifier le RI pour tenir compte des exigences des municipalités nous prêtant les salles. Ainsi dans le RI nous avons intégré la notion de pass Sanitaire et des règles barrières à respecter.

À ce propos ces règles sont toujours en vigueur, il ne vous ait pas permis d'enlever vos masques dans les salles de cours. Il en sera ainsi tant que le RI ne sera pas modifié, quel que soit ce que vous pouvez entendre par ailleurs.

Avec la création du site de Lodève, nous avons été amenés à modifier l'article 10 du RI portant à 37 le nombre maximal d'administrateurs. (Nous sommes 33 administrateurs, l'ancien chiffre maximal était de 35).

Nous avons également modifié l'article 25 du RI en ajoutant que le président peut de manière discrétionnaire retirer un cours à un enseignant qui ne satisfait pas à ses obligations.

**Ce RI est consultable sur notre site Internet.**

- **4 - Partie financière**

Notre trésorier va vous présenter les comptes 2020-2021 comptes validés par notre expert-comptable présent à cette AG.



**Comme je vous l'avez annoncé lors de notre dernière AG, l'association connaît le plus grand déficit de son existence soit 31 500 € environ le détail sera dans le rapport financier. Ce déficit ne doit pas trop vous inquiéter car nous avons les moyens grâce à nos réserves de le résorber.**

Le redémarrage de notre association laisse prévoir un compte de résultat globalement en équilibre pour 2021-2022 (ni excédent ni perte).

M Boulmier vous donnera le détail des investissements réalisés sur la période 2020-2021. Pour cette reprise nous sommes amenés à en faire quelques-uns en termes de vidéo projecteur car certains ont mal supporté la période d'inactivité.

## • 5- Divers

- ✓ Le CA s'est doté d'une commission communication composée de Mme Joselyne Auzias Vice-présidente à la communication, de Ms Marc Butez et Jean Louis Collignon. Ils se sont mis au travail tout de suite.
- ✓ Nous lancerons dans les prochains jours le Forum de l'UTL34 où vous pourrez vous exprimer. C'est M Collignon qui en sera l'administrateur et le premier modérateur.
- ✓ La pandémie continue de nous questionner sur la préparation de la fête de fin d'année ainsi que sur l'ouverture du Club . La 5<sup>ème</sup> vague nous rend attentifs et prudents.
- ✓ Succès de l'AGO 2020-21 en distanciel où il y a eu plus de 80% de participation des adhérents inscrits.
- ✓ Nous avons maintenu le nombre d'heures payées à notre salarié, M Barale, compte tenu de la nouvelle charge de travail engendrée par les interventions sur le site, la mise en place de la rentrée etc....
- ✓ Je vous informe avec tristesse du décès du mari de Mme Tusso, Mme Tusso ayant occupé pendant de nombreuses années le poste de directrice des études de notre association.
- ✓ Une rentrée relativement bonne qui s'est déroulée normalement sauf en ce qui concerne le site de Pézenas qui a connu un démarrage chaotique. J'espère que la nouvelle convention passée avec le lycée Jean Moulin de Pézenas et je tiens à remercier Mme Vauthier Desmarest proviseure et l'ensemble de son CA pour nous accueillir. Nous avons dû tenir comptes des exigences des municipalités prêteuses des salles en matière de pass sanitaire, de masques et de gel hydro alcoolique (voir RI)
- ✓ Une nouveauté : Nous proposons des cours en Visio en sus des cours en présentiel dans nos sites.

## II – Au niveau des adhérents

### 2.1 – Les Professeurs

**10 Départs** et **11 arrivées**

**Soit un total de 66 professeurs sur la période de ce rapport moral.**

Je tiens à remercier l'ensemble des professeurs.

### 2.2 – Les étudiants

Nous avons actuellement :

880 étudiants inscrits + 66 professeurs + 25 membres d'honneur soit un total de 971 Adhérents

Cela représente une baisse de 23,38% par rapport à 2019-2020 année que j'ai prise comme référence.

### 2.3 – Les mémoires

Un mémoire avec l'Atelier Ecriture autour de Mme Costes lors de l'année universitaire. Il y a au moins un mémoire en préparation dont je vous parlerai plus en détail lors de sa remise.

### III – Les Activités

#### 3.1 Le Club voyages et sorties :

- ✓ Club fermé à partir de mars 2020
- ✓ Mme Fournier a pris la tête de la commission Club

Dans les temps difficiles de la Pandémie, elle travaille avec sa commission. Je lui laisse la parole pour vous présenter l'ensemble des travaux qu'elle mène avec les membres de la commission en coordination avec le CA de l'UTL.

Remerciement chaleureux à Mme Fournier qui prendra la parole pour vous dresser un bilan du travail de la commission.

#### 3.2 La Fête de fin d'année :

- ✓ Pour l'instant rien n'est décidé pour cette fête.

### IV Communication et extérieur

#### ➤4.1 Communication externe

- ✓ Les Vice-présidents, chacune sur leur site respectif ont été amenés à rencontrer les Maires des Villes en mon nom et au nom de l'Association dans le cadre des délégations qu'elles détiennent. Je les remercie.

#### ➤4.2 Communication interne

- ✓ Modernisation du site internet de l'UTL pour permettre les paiements en ligne, les cours en Visio.

#### ➤4.3 UFUTA et nous :

- ✓ J'ai été reconduit à la présidence de l'UFUTA en juin 2021 après avoir été élu administrateur de l'UFUTA.
- ✓ La baisse des effectifs des structures membres de l'UFUTA sont entre 20% et 40% selon les cas.
- ✓ Partage de Visio-conférences, dont certains avaient pu bénéficier.
- ✓ Visitez le site de l'UFUTA [www.ufuta.fr](http://www.ufuta.fr).

Je remercie très chaleureusement l'ensemble des administrateurs pour m'avoir aidé tout au long de l'année universitaire 2020/2021 et depuis la reprise. Le nouveau CA est dynamique avec une volonté d'apporter un nouvel élan à notre association.

La pandémie rend toujours le pilotage de l'UTL34 difficile et notre force a résidé dans notre capacité collective de réflexion et d'adaptation.

Je remercie également l'ensemble des professeurs qui nous apportent leur passion et leurs savoirs et qui se sont impliqués dans la gestion quotidienne des pass sanitaire, conformément aux directives des municipalités qui nous prêtent les salles.

Je tiens enfin à remercier ici tous les adhérents qui continuent à nous faire confiance et que nous avons eu plaisir à retrouver dans nos cours....

Stéphane Ravaille président de l'UTL34

Au nom du CA de l'UTL34



## ANNEXE N°2 au PV de l'AGO du 27/11/21

### RAPPORT FINANCIER du Trésorier

L'exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021 est toujours marqué par la pandémie due au Covid-19 ce qui a eu pour conséquences :

**Une forte diminution des charges de l'association avec :**

- => Pas de frais de déplacement des professeurs
- => Pas de fête de fin d'année ni de la convivialité
- => L'UFUTA par solidarité n'a pas prélevé de cotisations

**Une très forte diminution des recettes de l'association** avec une baisse importante des adhérents (soit 310 adhérents sur la période):

Pendant l'année universitaire 2020-2021 nous avons fait des investissements pour un montant de **2987,62€**.

En conséquence de ces évolutions l'exercice 2020-2021 fait apparaître **un déficit historique** de notre association à hauteur de **34 000 €** environ.

Cependant, la situation financière de notre association **continue d'être bonne**, grâce aux réserves accumulées au cours du temps. Cela permet de souligner que faire des réserves n'est pas contraire aux intérêts de l'association, et s'il ne faut pas épargner pour le plaisir d'épargner **une réserve est utile** en cas de coup dur. Les comptables parlent de fonds de roulement.

Par ailleurs, traduisant ces réserves, notre trésorerie n'est pas en danger. Vous avez les éléments ci-après qui présentent en détail la situation comptable de l'UTL34. Nous avons utilisé, comme d'habitude, la nomenclature **A D E R**

#### 1<sup>ière</sup> partie : Les recettes

Les recettes de l'associations s'élèvent à la somme de : **13 917,41 €**

Elles se décomposent de la manière suivante : (en euros)

Adhérents	:	12 400,00
Participation C.G.	:	0,00
Intérêts financiers	:	328,48
Dons et libéralités	:	100,00
Club de l'UTL34	:	0,00
<b>Produits divers</b>	:	<b>1 088,93</b>

## 2<sup>ème</sup> partie : les dépenses

Sur la même période les dépenses ont été de **48 608,48 €**

Elles se décomposent de la manière suivante :

Investissements	:	2 987,62 €
Charges hors amortissements	:	43 620,86 €

Les investissements correspondent tous à du matériel informatique (ordinateurs).

Les charges hors amortissements sont divisées selon la nomenclature **A D E R**. Ce qui donne :

<b>A = Administration</b>	:	<b>9 308,31 €</b>
<b>D = Divers</b>	:	<b>31 491,18 €</b>
<b>E = Enseignement</b>	:	<b>678,46 €</b>
<b>R = Relation Publique</b>	:	<b>2 142,91 €</b>

Dans le détail, chaque poste nous informe sur les charges, essentiellement fixes de la période :

★ Fournitures	:	987,25 €
★ Location scanner	:	0,00 €
★ Honoraires (expert-comptable)	:	1 800,00 €
★ Primes d'assurance	:	2 012,24€
★ Déplacements CA + commissions	:	345,82€
★ Frais de com. (Poste + tel + int)	:	3 974,09€
★ Cotisation UFUTA et missions	:	0,00 €
★ Photocopies	:	188,91 €
<b>Total Administration</b>	:	<b>9 308,31 €</b>

Certains postes ont été laissés même s'ils ont une somme nulle par souci de cohérence avec les années antérieures afin de permettre un suivi du poste administration.

★ E.D.F. G.D.F. Eau	:	475,03 €
★ Entretien et maintenance	:	372,50 €
★ Étrennes et divers	:	1 239,00 €
★ Coût salarial	:	25 109,81 €
★ Charges diverses + financières	:	173,40 €
★ Médecine Travail et Taxe FC	:	280,20 €
★ Location Garage et Box	:	3 841,24 €
★ Produits Pharma (gel+ masques)	:	0,00 €
<b>Total Divers</b>	<b>:</b>	<b>31 491,18 €</b>

Les locations de garages et /ou box sont pour entreposer du matériel (bureaux du siège, décor atelier théâtre, tables et chaises de Tourbes.).

Dans étrennes et divers, nous avons les traditionnelles étrennes de nos salariés mais aussi malheureusement les gerbes auxquelles participe l'UTL34 lors de décès.

★ Doc. et fournitures	:	678,46 €
★ Entretien et réparation	:	0,00 €
★ Photocopies	:	0,00 €
★ Déplacements professeurs	:	0,00 €
★ Frais repas professeurs	:	0,00 €
★ Frais Garderie	:	0,00 €
★ Internet – Sites	:	0,00 €
★ Conférences et sorties	:	0,00 €
<b>Total Enseignement</b>	<b>:</b>	<b>678,46 €</b>

Pour la première fois dans notre histoire le poste enseignement est le moins dépensier, confinement puis Visio conférences obligent. Pas de déplacement, pas de photocopies. Par cohérence avec les années antérieures et pour le suivi ultérieur de ce poste, nous avons laissé les sommes nulles.

★ Catalogues, etc (plaquettes)	:	1 149,71 €
★ Fête de fin d'année	:	0,00 €
★ Fêtes diverses (des sites)	:	0,00 €
★ Frais de réception	:	0,00 €
★ Convivialité UTL34	:	993,20 €
<b>Total Relations publiques</b>	:	<b>2 142,91 €</b>

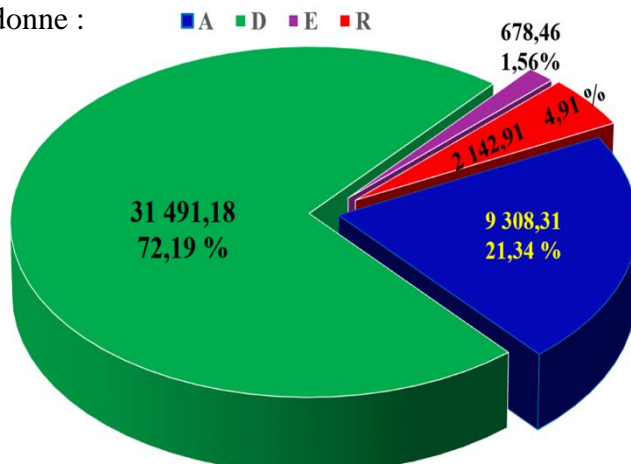
Si on compare l'ensemble des charges de 2020-2021 avec celles de 2019-2020 en % pour les rendre compatibles entre elles compte tenu de la différence des budgets, cela donne.

	Budget Réel 2019-2020	En %	Budget Réel 2020-2021	En %
<b>A</b>	10 872,39 €	12,35	9 308,31 €	21,34
<b>D</b>	24 281,26 €	27,58	31 491,18 €	72,19
<b>E</b>	48 385,17 €	54,96	678,46 €	1,56
<b>R</b>	4 492,45 €	5,11	2 142,91 €	4,91
<b>TOTAL</b>	88 031,27 €	////////////////////	43 620,86 €	////////////////////

L'essentiel de nos charges fixes se concentrent sur les postes Administrations et divers, ce qui apparaît bien ici puisque finalement sur la période 2020-2021, elles constituaient l'essentiel de nos charges.

Le faible % des charges d'enseignement est significatif d'une période exceptionnelle, sans frais de déplacement des professeurs.

Si on préfère une représentation graphique sous forme d'un diagramme camembert des charges ADER pour la période 2020-2021 cela donne :



La situation de trésorerie s'est dégradée sur la période mais nos réserves sont suffisamment solides.

	Compte courant	Compte sur Livret	Livret A	Total
<b>Solde au 01/09/2020</b>	86 103,85	75 000,00	721,00	161 824,85 €
<b>Solde au 31/08/2021</b>	54 684,12	75 327,70	721,78	130 733,60 €

La variation de trésorerie entre 2020 et 2021 est de **- 31 091,25 €**

Si on s'intéresse aux éléments **purement comptables**, on parle en Produits et charges de l'exercice en incluant cette fois ci les dotations aux amortissements. Cela donne :

<b>Produits</b>	:	<b>13 917,41 €</b>
<b>Charges Hors Amortissements</b>	:	<b>43 620,86 €</b>
<b>Dotations aux Amortissements</b>	:	<b>4 339,02 €</b>
<b>Résultat (perte)</b>	:	<b>34 042,47 €</b>

\*\*\*L'exercice fait apparaitre une perte de 34 042,47 €. Il sera proposé à l'AG de **prendre sur les réserves de l'association pour couvrir ces pertes.**

## ANNEXE N°3 au PV de l'AGO du 27/11/2021

### Bilan du travail de la commission du CLUB de l'UTL34

Par la Vice- Présidente, Mme Claude Fournier

Bonjour à tous !

A la suite d'entretiens avec notre président pour poser le cadre de notre mission et passation avec le président de la commission précédente, nous avons procédé à la mise en place de la commission club 2021/2022 en octobre 2021.

#### **Au niveau organisationnel :**

- des réunions prévues dans chaque site : la première a eu lieu au siège au Grau d'Agde, la deuxième à Méze, la prochaine en janvier à Lamalou.
- une demande de participation d'au moins deux personnes par site.
- information des vice-présidences : invitation, ordre du jour, compte- rendus.

**Prochainement** sur le site les compte- rendus de ces premières réunions.

#### **Le cadre fixé pour le travail de la commission s'articule autour de plusieurs points :**

- L'UTL34 n'est pas organisatrice de sorties ou voyages

La dernière année en présentiel a vu une enveloppe financière d'environ 500 000 euros voyages et sorties pour le club

L'enveloppe est ramenée à 200 000 euros par année universitaire.

- Le club est fermé depuis mars 2020 et cette fermeture confirmée lors du CA d'avril 2021 a été rappelée par voie d'affichage dans tous les sites.

Et dans ce sens nous avons recommandé le remboursement et non le report de tous les voyages qui n'ont pas eu lieu.

- Dans la mesure où le CA voterait une réouverture du site, il serait judicieux de favoriser les déplacements sur la France dans cette année de transition et de conditions sanitaires très particulières.

– Une orientation plus pédagogique et culturelle en adéquation avec le but d'une université.

**Nous mettons donc à profit cette fermeture pour réfléchir à de nouvelles orientations basées sur trois actions :**

#### **ACCOMPAGNEMENT VERIFICATION VISIBILITE**

**Le rôle de la commission est donc d'accompagner** l'initiateur du projet qui ne peut être ni l'organisateur, ni le coordinateur.



Nous étudions donc l'éventualité de donner à cet initiateur (enseignant ou autre) un rôle d'accompagnateur pédagogique, ce qui lui permettrait d'éviter les pièges de toute responsabilité directe.

En tout état de cause l'initiateur du projet doit faire appel à un voyageur ou une agence de voyage tant que nous ne sommes pas organisateurs de voyages.

La commission joue un rôle de conseil et d'aide au projet en ce qui concerne les voyageurs, les assurances et garanties les moyens de paiement etc...

**La commission veille également** à l'orientation pédagogique et culturelle du projet qui doit être en adéquation avec le but de l'université et son projet annuel (par ex : année de transition sorties en France)

Elle vérifie la fiabilité financière des voyageurs, les assurances des biens et des personnes, les responsabilités des différentes parties.

Elle soumet un cahier des charges à tous les voyageurs susceptibles d'organiser des voyages ou sorties et a commencé à organiser des rencontres avec ceux-ci comme GRV Béziers et prochainement Antravelling.

Dans ce cahier des charges la commission s'assure que le voyageur signe un contrat individuel avec chaque participant, qu'il organise une réunion d'information avant le départ en donnant un détail précis des activités, des temps libres, des difficultés comme les conditions sanitaires ou climatiques ou la condition physique nécessaire) etc...

Enfin la commission vérifie qu'en aucun cas le nom ou le logo de l'UTL n'apparaît sur des fiches d'inscriptions ou des contrats de voyage.

**Dans le cadre de la visibilité** pour les enseignants et les adhérents de l'UTL34 avec la collaboration de la commission communication.

Nous travaillons à l'élaboration d'une série de documents

– une fiche technique pour clarifier le rôle de l'initiateur de projet en particulier en matière de responsabilité.

– des flashs conviviaux pour vous informer des projets pédagogiques ou culturels de l'année sur le site UTL mais aussi en affichage dans les différents sites.

– un agenda élaboré à partir d'un appel à projets

-Nous avons également travaillé à la clarification et simplification de la charte des voyages et du club.

L'appellation après approbation du Conseil d'administration ne sera plus « Commission voyages et club » mais désormais « **Le Club Culture et Loisirs** »

**Enfin nous avons réfléchi à ouvrir le club sur des ateliers dits ateliers passion** (vous êtes passionné par un peintre, vous pouvez assurer une rencontre et partager votre passion)

J'en profite pour lancer un appel.

N'hésitez pas à vous rapprocher de la commission si cela vous intéresse même si le club est fermé pour l'instant.

**Nous proposerons également des échanges entre sites.**



En attendant que le club ouvre **nous avons déjà une liste de destinations proposées sur la France** et en particulier **pour les langues des lieux également en France** qui pourraient garder un lien avec le pays étranger.

La commission est votre disposition pour toute information concernant ces propositions.

**Etapes de travail en cours :**

simplification de la charte

rencontre avec les voyagistes

**A plus long terme**

échange avec d'autres universités : projet Erasmus

► **Il faut comprendre que tout ce travail et ces propositions doivent aller dans le sens de la sécurité des personnes et de l'UTL.**

**L'université a failli fermer pour des raisons sanitaires graves qui ne semblent pas terminées.**

**Elle a réussi à rouvrir grâce à la volonté de beaucoup d'entre nous. Ce serait terrible qu'elle ferme pour des raisons d'insécurité ou d'irresponsabilité.**

Je remercie le Président et le Conseil d'Administration de leur confiance ainsi que les membres de la commission qui participent activement et qui produisent un travail efficace.

Et enfin je vous remercie vivement de votre attention et de votre écoute

Claude Fournier

Vice-Présidente du Club